



Procès verbal Conseil d'Établissement Du mardi 5 février 2008

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par lettre en date du 23 janvier 2008

Présents : 17/19

Votants : 14

Membre excusé : Mme LIMAM, Représentante de l'UFE

Membre absent : M. NDIONG Hamedine, Représentant des Personnels Administratifs et de Service

Le quorum fixé à 10 est atteint

(cf. annexe n°1 : liste d'émargement)

Ordre du jour

- 1- Procès verbal du Conseil d'établissement du 29/11/2007 - *vote*
- 2- Compte financier 2007 – *vote*
- 3- Décision budgétaire modificative n°1 – *vote*
- 4- Aménagement des horaires du calendrier scolaire 2007-2008 en fonction de la nouvelle organisation de la semaine– *vote*
 - proposition 1 : déplacement du jour de congé du lundi 24 mars au dimanche 23 mars
 - proposition 2 : suppression du jour de congé le lundi 12 mai
 - proposition 3 : début de cours le jeudi après-midi à 14h30
- 5- Création d'une commission de réflexion sur l'extension de l'établissement et l'évolution des frais de scolarité
- 6- Point sur la problématique de la sécurité au lycée et à Nouakchott - *information*
- 7- Point sur les problèmes de circulation devant l'établissement - *information*
- 8- Information sur les vols commis dans l'établissement et le traitement disciplinaire de ces infractions : *information*
- 9- Actualisation de la convention de séquence d'observation en milieu professionnel des élèves de 3^{ème} - *vote*
- 10- Réalisation d'un album scolaire de l'année - *information*
- 11- Calendrier scolaire 2008-2009 - *vote*
- 12- Questions diverses

La Secrétaire de séance

Le Président

Rose REILHAC

Yvan SCHMITT

Monsieur SCHMITT, président du Conseil d'Établissement ouvre la séance à 18h20. Il fait un bref résumé des évènements de l'après midi, à savoir une fausse alerte à la bombe qui a obligé l'établissement à suivre les consignes de sécurité dans pareilles circonstances : conduire les élèves à l'abri, sur le terrain du campus de l'ambassade de France.

Après quoi, il propose l'étude des points à l'ordre du jour.

1- Procès verbal du Conseil d'établissement du 29 novembre 2007

Monsieur le Proviseur interroge les membres sur la réception du dernier procès verbal et propose son approbation. Les parents d'élèves proposent que les procès verbaux soient portés à la connaissance des parents, par voie d'affichage, à l'entrée de l'établissement. Cet affichage sera dorénavant effectué.

Le procès verbal est soumis au vote des membres du Conseil d'Établissement

Votants	Pour	Contre	abstention
14	14	0	0

Le Conseil d'Établissement adopte à l'unanimité le procès verbal du 29 novembre 2007

2- Compte financier 2007

Monsieur Boudon, Gestionnaire comptable de l'établissement fait une présentation résumée des postes comptables du compte financier. Il précise que celui-ci reflète la situation réelle arrêtée au 31 décembre 2007.

Les représentants des parents regrettent que le compte financier ne soit pas remis aux membres du Conseil d'Établissement, en même temps que la convocation, pour consultation préalable. A cela, le gestionnaire explique que les délais sont trop courts, les comptes ne sont pas encore clôturés à ce moment-là.

Les représentants des enseignants trouvent eux que ce compte rendu est trop technique. Ils proposent donc un exemplaire plus explicite avec des ratios ou accompagné d'une analyse pour faciliter la compréhension, avec par exemple une comparaison sur plusieurs années. M. Boudon répond à toutes les questions et apporte toutes les précisions nécessaires. L'analyse de l'évolution des crédits est possible sur 3 ans sur le document présentant le budget prévisionnel.

Votants	Pour	Contre	abstention
14	14	0	0

Le Conseil d'Établissement valide le compte financier présenté par monsieur Boudon

3- Décision budgétaire modificative n°1

Du fait de l'évolution de certains postes comptable, Le gestionnaire comptable propose aux membres du Conseil d'Établissement une décision budgétaire modificative.

Ces modifications s'expliquent entre autre par une augmentation de 50 % des frais de location du stade olympique. Un représentant des parents demande que le lycée négocie avec les gestionnaires du stade pour un blocage, voire une stabilisation de ces augmentations.

Elles sont justifiées aussi par l'augmentation des frais journaliers des correcteurs d'examens (de 20 000 UM à 50 000 UM), sachant qu'une subvention peut être accordée par l'AEFE.

Votants	Pour	Contre	abstention
14	14	0	0

Le projet BDM est adopté à l'unanimité

4- Aménagement du calendrier scolaire 2007-2008

1- Jour férié du lundi 24 mars, ramené au dimanche 23 mars

Votants	Pour	Contre	abstention
14	13	0	1

Le déplacement de ce jour férié recueille l'avis favorable du Conseil d'établissement

2- Suppression du jour de congé le lundi 12 mai

La reprise des congés de Noël a eu lieu le lundi 07 janvier 2008, au lieu du dimanche 06 janvier 2008. Ce jour perdu sera récupéré le lundi 12 mai, initialement prévu comme jour férié.

Avis des représentants des parents : par souci d'équité, le conseil avait pour principe d'accorder le même nombre de jours fériés selon les fêtes chrétiennes et musulmanes. Le fait de supprimer le 12 mai, lundi de Pentecôte, met en cause ce principe.

Votants	Pour	Contre	abstention
14	7	7	0

Le proviseur ayant voté pour et ayant voie prépondérante en cas d'égalité des voix, la suppression du jour férié du lundi 12 mai est adoptée.

3- Début de cours jeudi après-midi à 14h30

Votants	Pour	Contre	abstention
14	10	1	3

Le décalage de cet horaire recueille l'avis favorable du Conseil d'établissement

L'application sera effective à partir du jeudi 6 mars.

5- Création d'une commission de réflexion sur l'extension de l'établissement et l'évolution des frais de scolarité

L'administration du lycée qui s'était engagée lors du dernier conseil pour la création de cette commission, propose la composition suivante :

- administration : le Proviseur, la Directrice de l'Ecole Primaire, le Gestionnaire-Comptable
- Les représentants des enseignants
- Les 3 représentants des parents au Conseil d'Etablissement et 1 représentant des parents au Conseil d'Ecole

La première réunion aura lieu le 11 février 2008.

6- Point sur la problématique de la sécurité au lycée et à Nouakchott

Suite à l'alerte à la bombe de l'après-midi, le SCAC a reçu un appel du Ministère de l'éducation nationale mauritanienne pour lui exprimer son soutien.

Des mesures de sécurité avaient déjà été renforcées à l'entrée de l'établissement :

- présentation pour les collégiens du cahier de liaison avec photo
- présentation de badges par les chauffeurs ou employés venant chercher un enfant à la maternelle
- pour les visiteurs, signalement et motif de la visite

La situation est sereine dans l'enceinte de l'établissement. Les inquiétudes des parents concernent davantage les abords du Lycée. L'établissement travaille à trouver des solutions de sécurisation de ce périmètre. Les inquiétudes liées à l'accès extérieur de l'établissement sont étroitement corrélées au problème de la circulation devant le lycée. La Direction souhaite avec l'aide des services de l'Ambassade obtenir sur ce point l'aide des services de police. Si l'accès des véhicules ne pouvait être régulé de cette façon, la Direction pourrait être amenée à renforcer le contrôle de l'accès du sas, ce qui pourrait se répercuter sur les frais d'écologie (en cas de recrutement d'un gardien supplémentaire). Un message de sensibilisation et d'appel au civisme est à faire passer aux parents.

La pyramide téléphonique est en cours de réalisation.

Les représentants des parents souhaiteraient voir renforcée la sécurisation de la porte d'accès au parking (de nouveaux aménagements sont prévus par la Direction).

7- Point sur les problèmes de circulation devant l'établissement

L'établissement travaille à trouver des solutions de sécurisation de ce périmètre. (Voir point 6)

8- Information sur les vols commis dans l'établissement et le traitement disciplinaire de ces infractions

2 incidents ont eu lieu dans l'établissement :

- Vol d'un téléviseur par trois lycéens. C'est un acte condamnable et reconnu par les fautifs. La sanction a été une exclusion de 8 jours. C'est la plus lourde sanction que peut prononcer un chef d'établissement à l'encontre d'un élève. Ce téléviseur a été remboursé par les parents d'élèves.

- Vol du cahier de note d'un enseignant par un collégien. Il s'agit d'un élève dans une situation scolaire difficile. Cet élève sera présenté en conseil de discipline.

Les représentants des lycéens se disent en décalage avec ces actes et ne souhaitent pas qu'une confusion soit faite sur l'attitude générale des lycéens.

Selon les représentants des enseignants, il risque d'y avoir une interprétation d'injustice par rapport au traitement de ces 2 cas.

Le vol d'une affaire personnelle d'un enseignant paraît plus grave encore que le vol d'un téléviseur. D'autre part pour le Proviseur, le contexte est différent. Dans le 2^{ème}, l'élève n'est pas dans une démarche de reconnaissance de ses actes et de prise de conscience de sa situation. Le Proviseur espère que la convocation d'un Conseil de discipline servira d'élément déclencheur.

9- Actualisation de la convention de séquence d'observation en milieu professionnel des élèves de 3^{ème}

Il s'agit d'une précision sur la convention, d'une précaution supplémentaire sur la manipulation et le cotoiement des machines dans les entreprises.

Un membre du conseil regrette que le déroulement du stage en entreprise empêche certains élèves de participer au concours national de mathématiques (concours Kangourou). C'est une situation frustrante pour certains élèves. Demande d'une dérogation d'absence d'une demi-journée pendant le stage

Votants	Pour	Contre	abstention
14	14	0	0

L'actualisation de la convention de stage a été adoptée à l'unanimité

10- Réalisation d'un album scolaire de l'année

Il s'agit d'un album qui recensera les activités scolaires, pédagogiques et sportives des élèves. C'est un projet mené conjointement par l'établissement et l'association des parents d'élèves.

Les enseignants sont favorable à ce projet, mais regrettent que les délais de réalisation soient trop courts. Ils sont attentifs par ailleurs à ce que les produits de la vente de cet album profitent à tous les élèves et pas seulement aux adhérents de l'APELF.

11- Calendrier scolaire 2008-2009

La rentrée des classes est avancée d'une semaine et est fixée au mardi 8 septembre 2008. Cela permet de bénéficier de 2 semaines pour les congés en février.

Un jour férié, le 31 mai 2009, a été rajouté au calendrier.

Les enseignants demandent de décaler les dates des vacances pour permettre aux classes d'examen d'avoir plus de temps pour travailler au mois de juin. Les perturbations de cours liées au déroulement des examens ne peuvent être prévues aussi longtemps à l'avance.

Votants	Pour	Contre	abstention
13	13	0	0

Le calendrier scolaire 2008-2009 recueille l'avis favorable du Conseil d'établissement

12- Questions diverses

Questions de l'ADFE relative à la mission de la commission « sécurité » de l'ambassade de France

(calendrier et communication des analyses, interrogation sur le caractère contraignant et le financement des recommandations).

Lorsque le chef d'établissement aura connaissance des recommandations de cette mission, il en fera un compte rendu au Conseil d'Etablissement.

Le Proviseur ne dispose pas à cette date, d'information sur la mise en application et le financement de ces recommandations.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Proviseur remercie les membres du conseil d'établissement et clôt la séance à 21h30.